



SYNDICAT DES EMPLOYÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
SECTION LOCALE 1244 SCFP FTQ
C.P. 6128, SUCCURSALE CENTRE-VILLE
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3C 3J7

Ordre du jour CONSEIL SYNDICAL

Date : Mercredi 10 juin 2009
Heure : 09h00 à 17h00
Salle : Z-260 – Pavillon Claire McNicoll

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal 2009.
 - 2.1 Affaires découlant
 - Dossiers des retraités qui sont rappelés à revenir travailler à l'Université, nombres de retraités rappelés et en remplacement sur des postes.
3. Politique d'information révisée
4. Cartes de membres
5. Rapport du trésorier
6. Rapport des délégués
7. Rapport des comités
 - SST – Présentation de Christine Carette – Colloque Crepuq – octobre 2008.
 - Comité des griefs
 - Comité d'évaluation – blitz
 - Comité pour la protection de l'environnement de l'UdeM
 - Comité rentes et assurances :
 - 1) Prothèses dentaires
 - 2) Renouvellement assurance Croix-Bleue
 - 3) Vaccins
8. Rapport– Colloque sur les PPP - CPSU-Trois-Rivières les 25 et 26 mai 2009
9. Entériner les candidatures au Comité des statuts
 - Luce Payette
 - Luc Giguère
10. Entériner les candidatures des délégué(e)s qui se sont inscrits pour la Journée d'orientation du CRMM qui a eu lieu à Montréal le 9 juin 2009
 - France Desbiens
 - Mélanie Gagné
11. Rapport du Bureau syndical
 - Présentation des candidatures pour les deux postes à la vice-présidence du Bureau syndical
 - Salaires des cadres
 - Urgence emploi
 - Congrès SCFP National du 5 au 9 octobre à Montréal
 - Colloque FTQ sur la conciliation travail-famille du 11 au 12 novembre à Montréal

12. Situation budgétaire – budget 2009-2010 à l’Université (moratoire)

13. Clôture

Vous devez aviser votre supérieur immédiat, en général 2 jours ouvrables avant la date de la réunion en remplissant le formulaire PERD-10 sous la clause 7.07. Si vous avez des problèmes de libération, nous vous demandons de communiquer avec nous. Afin de simplifier la vérification des absences syndicales nous vous demandons d’apporter au conseil une photocopie de votre formulaire d’absence, qu’il soit signé ou non par votre gestionnaire, et de le déposer près de la feuille de présence.